

ORDONNANCES ÉDICTÉES PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

AVIS PUBLIC est par la présente, donné que lors de la séance ordinaire du 1^{er} novembre 2016, le conseil de l'arrondissement de Verdun a édicté les ordonnances suivantes :

NOM DE L'ÉVÉNEMENT	LIEUX	ORDONNANCES
1- Vente de sapins de Noël SDC Wellington	Rue Wellington, à l'intersection de la rue Galt (terrain privé du presbytère de l'Église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs)	Samedi 26 novembre au dimanche 18 décembre 2016, tous les jeudis et vendredis de 15 h à 22 h tous les samedis et dimanches de 10 h à 18 h
2- Parade du Jour du Souvenir Légion royale canadienne	Parc du Souvenir, situé devant la Mairie de l'arrondissement de Verdun, au 4555, rue de Verdun Trajet de la parade: Départ du Parc du Souvenir vers la 1 ^{re} Avenue pour se poursuivre sur les rues Wellington et Willibrord et se terminer devant la Mairie de l'arrondissement.	Dimanche 6 novembre 2016 14 h à 16 h 30

En vertu des règlements suivants :

- Règlement sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun (RCA10 210012, article 48);
- Règlement concernant l'occupation du domaine public (1516);
- Règlement sur les tarifs (RCA15 210010) et son annexe C.

Ces ordonnances entrent en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la loi.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun
ce 10 novembre 2016

Caroline Fiset, OMA
Directrice du bureau d'arrondissement et
Secrétaire d'arrondissement